

Plan de Prévention des Risques Littoraux

Commune de Fleury-d'Aude

Carte des enjeux

Zoom sur Saint-Pierre-la-Mer
et les Cabanes-de-Fleury

0 m 250

APPROUVÉ LE : 6 décembre 2016
Arrêté préfectoral n° DDTM-SPRISR-2016-030

- Légende**
- ▲ Equipement public à caractère vulnérable
 - ERP à caractère non vulnérable
 - ERP à caractère vulnérable
 - Voies de circulation
 - Espaces urbanisés
 - Espace ouvert recevant du public
 - Construction isolée
 - Limite parcellaire
 - Limite communale
- ERP : Etablissement recevant du public

